
Mission de Club Cycliste de Chambly

- Fournir aux cyclistes une activité de groupe qui favorise de saines habitudes de vie par le biais de l'entraînement à vélo.
- Prioriser avant tout la sécurité et le plaisir de rouler, et ce, avant toute performance.

Horaires habituels

- Vélo de route:
 - Les lundis et mercredis soirs, de même que toutes les fins de semaine, en alternant les samedis et les dimanches (Le calendrier détaillé des randonnées est affiché sur le site web et via Ride With GPS.)
 - Les départs sur semaine se font entre 18h00 et 18h30 à partir du stationnement du Maxi, situé au 1601, boulevard Périgny, à Chambly
- Vélo de gravel:
 - Les sorties de gravel se déroulent en région les samedis ou les dimanches, en alternance avec les sorties de vélo de route.

Fonctionnement du Club

- Prévoyez arriver 10 minutes avant l'heure du départ pour les consignes de la sortie. Pour toutes questions, vous pouvez vous adresser à info@clubcyclistechambly.com ou sur notre page Facebook (Club cycliste de Chambly).
- Les nouveaux membres doivent suivre une formation obligatoire de 120 minutes, avant de débiter la saison. Cette formation est donnée par un entraîneur qualifié du Club cycliste de Chambly.
- Les cyclistes se regroupent en huit (8) groupes de vitesse de croisière, soit :
 - Groupe A : 23 à 27 km/h (À partir du 1 juillet, il est possible que ce groupe de vitesse ne soit plus offert)
 - Groupe B : 27 à 29 km/h
 - Groupe C : 29 à 31 km/h
 - Groupe D : 31 à 33 km/h
 - Groupe E : 33 à 35 km/h
 - Groupe F : 35 à 37 km/h
 - Groupe G : 37 à 39 km/h
 - Groupe H : 39km/h et +
- Par vitesse de croisière, on entend la vitesse que vous pouvez rouler sans vent et sans pente sur la route, sur une distance de 30 à 60 km (selon la période dans la saison). Pour les débutants du Club, il vaut mieux débiter avec un groupe qui vous permettra de vous familiariser avec notre code de conduite. Selon votre assurance, vous pourrez par la suite rejoindre le peloton correspondant le mieux à votre vitesse de croisière.
- Soyez honnête avec vous-même et avec les autres. Il est préférable de débiter avec un groupe qui roule plus lentement pour les premières sorties et, si tout se passe bien, passer à un niveau supérieur à la sortie suivante. N'hésitez pas à demander conseil au capitaine de votre groupe. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.
- En fonction du nombre de participants à une sortie, il est possible que deux groupes de vitesse soient combinés avant le départ.

Consignes pour les sorties

- Toujours rouler de manière sécuritaire en respectant le code de conduite du Club cycliste de Chambly et le code de sécurité routière.
- L'usage d'un vélo de route est obligatoire pour les sorties de route et un de gravel pour les sorties de gravel.

- Aucun vélo à assistance électrique est accepté pour les nouveaux membres.
- Le port du casque est obligatoire.
- Assurez-vous que votre vélo est en bon état avant le départ.
- Assurez-vous d'avoir en votre possession les éléments suivants à chacune des sorties : eau et/ou boisson énergisante, collation (ex. : barre énergétique, gel...), un nécessaire de réparation comprenant : chambre à air, pompe ou bouteille de CO2, leviers à pneu et outil multiple afin d'être autonome dans vos déplacements à vélo.
- Le capitaine n'est pas responsable des dépannages mécaniques, crevaisons ou autres.
- Lors du départ et au retour de votre sortie, la vitesse maximale à respecter à Chambly est de 30 km/h.
- Toujours être disponible pour aider un membre lors d'un bris mécanique, d'une crevaison, d'une chute ou d'un malaise physique.
- Pour toutes autres consignes, veuillez-vous référer au code de conduite ou à votre capitaine de peloton.

Âge requis pour adhérer au Club

- Personnes âgées de 13 à 74 ans inclusivement.
- Les cyclistes mineurs âgés entre 13 et 15 ans peuvent adhérer au Club, à condition d'avoir la capacité physique requise pour suivre les vitesses et distances prévues au calendrier des sorties ET d'être accompagnés d'un parent qui roulera dans le même groupe de vitesse.
- Les cyclistes mineurs âgés entre 16 et 17 ans pourront rouler avec le Club sans être accompagnés d'un parent.

Privilèges des membres

Pour seulement 50\$ * vous profitez des avantages suivants:

- Encadrement des sorties assuré par des capitaines de route.
- Plus de 2 000 km de route répartis sur 45 sorties en semaine ainsi que 1500 km les samedis et dimanches en alternance.
- Plus de 1600 km de vélo de gravel en région les samedis et dimanches en alternance.
- Accès à une clinique de mécanique de base.
- Accès aux vêtements exclusifs des membres du Club.

* Inscription non remboursable

TOUT MANQUEMENT À CES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT, DE MÊME QUE TOUT COMPORTEMENT DANGEREUX OU INAPPROPRIÉ SERA RÉPRIMÉ ET POURRAIENT ENTRAÎNER L'EXPULSION DU MEMBRE FAUTIF PAR LA DIRECTION DU CLUB.